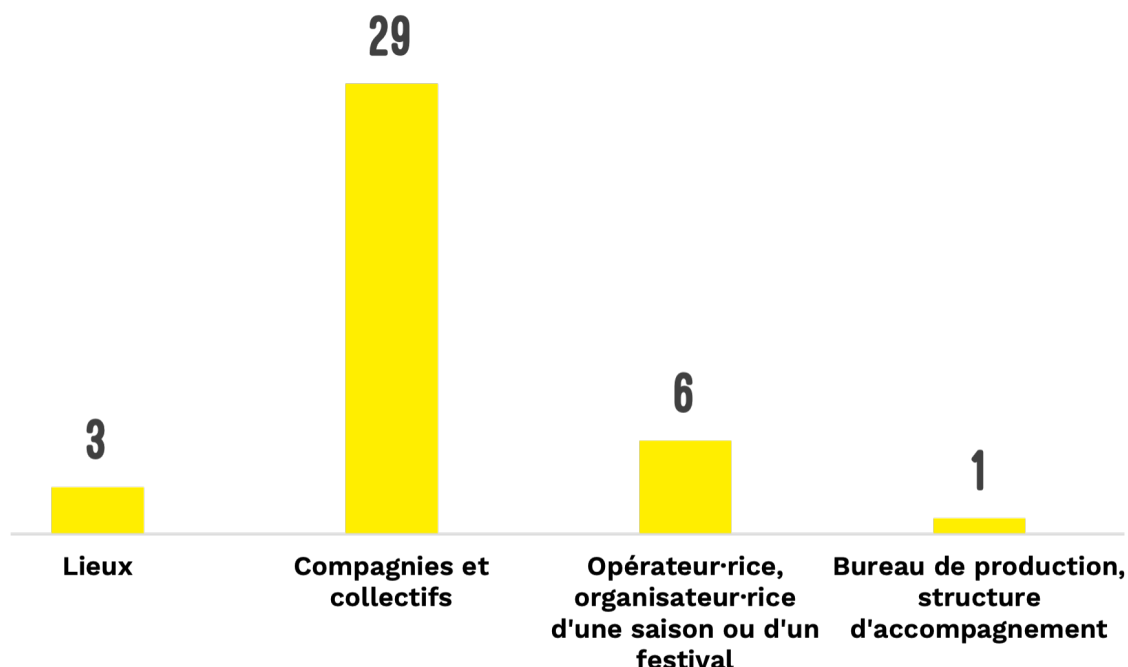


QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS DES STRUCTURES FRANCILIENNES DES ARTS DE LA RUE ?

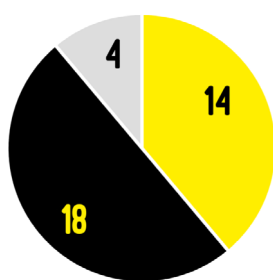
Le 21 avril 2023, après plusieurs témoignages de professionnel·les des arts de la rue qui remontaient des problématiques variées (baisses budgétaires, difficultés à diffuser les créations, inflation généralisée, etc.), la FéRue a lancé un questionnaire destiné à recenser les difficultés auxquelles font face ses adhérent·es et sympathisant·es.

Les répondant·es

Les répondant·es à ce questionnaire sont les adhérent·es de la FéRue et ses sympathisant·es. Au 1^{er} août 2023, 83 adhérent·es sont à jour de la cotisation (31 individus et 52 structures). Nous nous sommes plus particulièrement adressé aux structures - ce qui n'empêche pas les personnes physiques de répondre au questionnaire. 36 structures l'ont renseigné, soit un taux de réponse de 69% de la part des structures.



Rencontrez-vous des difficultés liées à la baisse des subventions ?

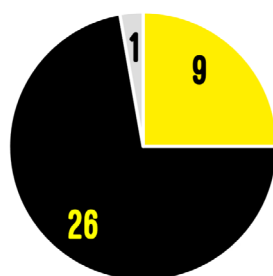


14 structures (39%) font face à des problèmes liés à la baisse des subventions : subventions en baisse voire non attribuées.

18 structures (50%) ne rencontrent pas de problèmes ou pas de problèmes immédiats.

4 structures (11%) ne se disent pas concernées car ne reçoivent pas ou peu de subventions.

Rencontrez-vous des difficultés liées à la hausse du coût des fluides ?

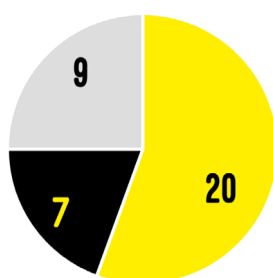


9 structures (25%) rencontrent des difficultés liées à la hausse du coût des fluides. Pour ces structures, le coût des fluides a doublé voire même triplé.

25 structures (72%) ne rencontrent pas de problèmes.

1 structure (3%) n'est pas en mesure de répondre.

Rencontrez-vous des difficultés liées à la diffusion ?



20 structures (56%) rencontrent des difficultés* dans la diffusion de leurs spectacles. En 2023, le nombre moyen de dates est 11. Sur une année "normale" (2019 et avant, selon la majorité des répondant-es), le nombre moyen de dates est 21**.

7 structures (19%) ne rencontrent pas de problèmes.

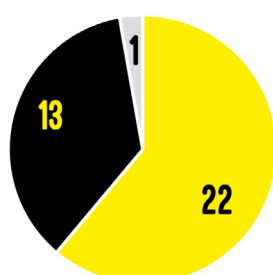
9 structures (25%) ne sont pas concernées.

*Si nous ne prenons en compte que les structures ayant des activités de diffusion, 74% d'entre elles affirment rencontrer des difficultés.

**Sur une année normale, la majorité des répondant-es a entre 12 et 35 dates. En 2023, la majorité a entre 1 et 22 dates.

Lorsque les programmeur-rices sont sollicité-es par les répondant-es pour avoir des retours, les programmeur-rices invoquent dans la grande majorité des cas des **programmations réduites en raison des baisses budgétaires.**

Rencontrez-vous des difficultés liées à la hausse des frais de transport ?

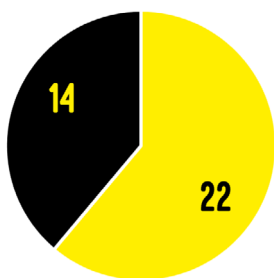


22 structures (61%) rencontrent des difficultés : pour la plupart les frais ont doublé. Certaines structures essaient de regrouper leurs dates (de tournée et de résidence) sur des territoires proches. Les structures sont dans l'obligation de négocier avec les opérateur-rices et sont presque systématiquement perdantes.

13 structures (36%) ne rencontrent pas de problèmes.

1 structure (3%) n'est pas en mesure de répondre.

Rencontrez-vous d'autres difficultés ?



22 structures (61%) rencontrent d'autres difficultés.

14 structures (39%) ne rencontrent pas d'autres difficultés.

Les autres difficultés citées par les répondant-es sont, dans l'ordre des plus citées :

- Les relations avec les opérateur·rices et programmeur·rices sont de plus en plus tendues : des négociations budgétaires et sur les conditions d'accueil quasi-systématiques, une frilosité à s'engager, des difficultés à entrer en contact et à avoir des retours.
- Une absence de visibilité et des incertitudes sur les dates à venir, sur les subventions accordées ou non (retours tardifs) : le travail se fait dans l'urgence.
- Une surcharge de travail pour trouver de nouveaux partenaires, notamment financiers, et monter d'autres actions : pas assez de ressources humaines et financières pour faire ce travail.
- L'augmentation des coûts annexes et l'inflation généralisée, sans avoir davantage de moyens.
- La crainte des Jeux Olympiques 2024 et de leurs impacts : obligation de se plier à la thématique, crédits majoritairement fléchés sur ce sujet à la défaveur d'autres appels à projets, peur de l'impact de la sécurité renforcée dans l'espace public et des conséquences pour obtenir des autorisations.

Et maintenant ?

Dans un premier temps, pour tenter de rétablir des dialogues constructifs et bénéfiques à toutes et à tous, qu'il s'agisse de lieux d'accueil, d'équipes artistiques et administratives, de structures d'accompagnement ou de programmeur·rices, la FéRue propose la mise en place dès la rentrée 2023 d'un groupe de travail dédié.

Si des objectifs sont d'ores et déjà identifiés, ils seront fixés par les membres qui prendront part au groupe de travail. Ils et elles définiront aussi les actions à mettre en oeuvre.